

12. LES EFFETS DE L'ALÉNA

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) crée des possibilités trilatérales dans les domaines de la construction, de l'ingénierie et de l'architecture grâce aux dispositions négociées dans deux des chapitres de l'entente intitulés Achats du gouvernement et Commerce transfrontalier dans le secteur des services.

LES ACHATS DES GOUVERNEMENTS

Le chapitre consacré aux achats des gouvernements de l'ALÉNA améliore sensiblement les possibilités pour les entreprises canadiennes de participer à des projets de services publics fédéraux au Mexique. À compter du 1er janvier 1994, les sociétés canadiennes font concurrence sur un pied d'égalité avec leurs homologues mexicains et américains pour les contrats publics de services de construction, d'ingénierie et d'architecture dont les montants dépassent les seuils ci-dessous :

Contrats avec des organismes du gouvernement

- Contrats de services, sauf dans le domaine de la construction, de plus de 50 000 de dollars U.S.

- Contrats de services de construction de plus de 6,5 millions de dollars U.S.

Contrats avec des entreprises du gouvernement

- Contrats de services, sauf pour la construction, de plus de 250 000 de dollars U.S.

- Contrats de services de construction de plus de 8 millions de dollars U.S.

Les seuils seront indexés tous les deux ans en fonction du taux d'inflation américain.

Dans le cas du Mexique, les organismes gouvernementaux désignent 18 *Secretarías* ou secrétariats fédéraux qui sont pour l'essentiel comparables à des ministères fédéraux au Canada. Les entreprises gouvernementales désignent 37 sociétés parapubliques dont un grand nombre ont à gérer des investissements considérables en projets d'infrastructure. Voici ci-dessous huit des principales entreprises concernées par l'Accord et actives dans le domaine de la construction :

SECRÉTARIATS DU

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Agriculture et Ressources hydriques (SARH)

Communications et Transport (SCT)

Défense nationale (SDN)

Commerce et Développement industriel (SECOFI)

Bureau du Contrôleur général (SECOGEF)

Tourisme (SECTUR)

Développement social et Logement (SEDESOL)

Secrétariat de la marine (SEMAR)

Énergie, Mines et Industries parapubliques (SEMIP)

Éducation publique (SEP)

Pêcheries (SEPESCA)

Secrétariat de l'intérieur (SG)

Finances et Crédit public (Hacienda)

Réforme agraire (SRA)

Affaires extérieures (SRE)

Santé (SS)

Travail et Sécurité sociale (STPS)

Bureau du Procureur général de la République (PGR)

